

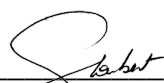


# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ** par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de Saint-Blaise-sur-Richelieu, qu'il y aura une session spéciale du Conseil municipal au cours de laquelle les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière seront adoptées.

Lors de cette session, qui sera tenue mercredi le 1 décembre 2021, à 20 h 30, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et l'adoption du programme d'immobilisations 22-25.

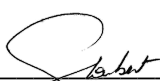
DONNÉ à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 24<sup>e</sup> jour de novembre deux-mille-vingt-et-un.

  
\_\_\_\_\_  
Sophie Loubert  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION** (au moins 8 jours avant la session)

Je, soussignée, Sophie Loubert, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 24 novembre 2021 à 7 h55.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 novembre 2021.

  
\_\_\_\_\_  
Sophie Loubert  
Directrice générale et secrétaire-trésorière